

**EXTRAIT du
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 février 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit février à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N°10d

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, M. Michel BOUYOU, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 19 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Sylvie CHRISTOPHE jusqu'à 20h10 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Stéphanie PERRIER à partir de 19h45 par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTON par M. Michel BOUYOU, M. Jérémy NOVAIS par M. Gérard FAUGERES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Bernard COMBES, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BREUILH, Mme Christèle COURSAT à partir de 20h00 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine DEFFONTAINE à partir de 19h45 par Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Henry TURLIER à partir de 19h45 par M. Pierre DESJACQUES, Mme Micheline GENEIX à partir de 19h45 par M. Dorian LASCAUX

Etaient absents : M. Grégory HUGUE, Mme Anne BOUYER

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Demande de subvention à l'Etat au titre de la DSIL 2023 pour la réfection et la mise en conformité de l'ensemble électrique du parking du Pas Roulant – Modification du plan de financement

Monsieur le Maire expose :

- Présentation du site

Implantée avenue Henri de Bournazel à Tulle, cette importante aire de stationnement en partie gratuite est utilisée quotidiennement par divers publics : usagers locaux, administratifs et riverains de l'OPHLM résidant à proximité du parking.

Une partie du bâtiment abritait autrefois l'ancienne caserne des pompiers de la ville.

- La situation actuelle

Aujourd'hui, le bâtiment comprend cinq niveaux pour environ 265 places et comporte un nombre multiple d'entrées (piétonnes et automobiles). En 2018, l'incendie d'un véhicule à l'étage le plus bas a provoqué de multiples dégradations

- Détail du projet

- Réalisation des études pour répondre aux obligations réglementaires sur un ensemble électrique, sécurité et structurel.
- Analyse et chiffrage pour affinage de l'estimation.
- Programmation de différentes interventions et organisation du chantier.
- Réalisation des travaux avec phasage afin de toujours maintenir en activité une partie de l'espace de stationnement.
- Mise en conformité électrique et incendie de l'ensemble du bâtiment

- Montants

L'estimation des travaux est portée à 500 000 € HT pour une durée de deux ans à compter du lancement soit à partir de Juin 2023

Le Conseil Municipal,

- Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Vu le dossier ci-annexé,
- Vu le plan de financement ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le projet relatif à la réfection et la mise en conformité de l'ensemble électrique du parking du Pas Roulant dont le montant total s'élève à 500 000 € HT.

2 - Décide la réalisation de ce projet.

3 - Approuve le plan de financement modifié.

4 - Sollicite, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention de l'Etat au titre de la DSIL 2023 aussi élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

5 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

6 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 02 MARS 2023
Date et ref de l'accusé de réception : 02 MARS 2023

5105 - 28022023



**Réfection et mise en conformité d'un
ensemble électrique
au Parking du pas Roulant**

Dossier de demande de subvention

Transmis au contrôle de Légalité le : 02 MARS 2023
Date et Réf. de l'accusé de réception : 02 MARS 2023
Mod - 28022023

Vu,
Le Maire,
Bernard COMBES



Tulle, le 02 février 2023

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
Pôle Bâtiments

Note explicative projet

Réf : PB/24/11/2021

OBJET : Réfection et mise en conformité d'un ensemble électrique (éclairage et incendie) pour le bâtiment intitulé « Parking du Pas Roulant » Avenue Henri de Bournazel - 19000 TULLE

I - Présentation du site

Implanté avenue Henri de Bournazel à Tulle, cette importante air de stationnement en partie gratuite est utilisée quotidiennement par divers publics : usagers locaux, administratifs et riverains de l'OPHLM résidants à proximité du parking.

Une partie du bâtiment abritait pendant des années l'ancienne caserne des pompiers de la ville.

II - La situation actuelle

Aujourd'hui, le bâtiment comprend cinq niveaux pour environ 265 places et comporte un nombre multiple d'entrées (piétonnes et automobiles). En 2018, l'incendie d'un véhicule à l'étage le plus bas a provoqué de multiples dégradations

Situation actuelle : Le parking du « Pas Roulant » est implanté Avenue Henri de Bournazel 19000 Tulle à proximité de bâtiments gérés par Corrèze Habitat



III – Détail du projet

- Réalisation des études pour répondre aux obligations réglementaires sur un ensemble électrique, sécurité et structurel.
- Analyse et chiffrage pour affinage de l'estimation.
- Programmation de différentes interventions et organisation du chantier.
- Réalisation des travaux avec phasage afin de toujours maintenir en activité une partie de l'espace de stationnement.
- Mise en conformité électrique et incendie de l'ensemble du bâtiment

IV – Montants

L'estimation des travaux est portée à 500 000 €HT pour une durée de 2 ans à compter du lancement soit à partir de Juin 2023

Hervé CHEZE



A Tulle, le 01 MARS 2023

Plan de financement

Réfection et mise en conformité d'un ensemble électrique au Parking du Pas Roulant

Partenaires	Financement	%
DSIL 2022	150 000.00 €	30.00%
Département	100 000.00 €	20.00%
Part Ville	250 000.00 €	50.00%
Total HT	500 000.00 €	100.00%

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 01 MARS 2023

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle certifie que les travaux de réfection et de mise en conformité de l'ensemble électrique du Parking du Pas Roulant pour lesquels je sollicite le soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 (DSIL), n'ont reçu aucun commencement d'exécution et m'engage à ce qu'il ne soit pas procédé à des travaux avant que le dossier de demande de subvention afférent ne soit déclaré ou réputé complet.

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 01 Mars 2023

ATTESTATION DE PROPRIETE

Je soussigné, Bernard COMBES, Maire de Tulle, atteste que le Parking du Pas Roulant, concerné par les travaux de réfection et de mise en conformité de l'ensemble électrique pour lesquels la Ville sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023 (DSIL), est propriété de la Ville de Tulle.

Le Maire,
Bernard COMBES.





A Tulle, le 01 MARS 2023

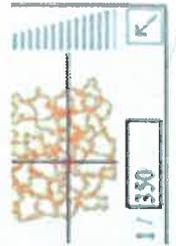
Demande de subvention DSIL 2023

Echéancier

Opération	Montant TTC	Montant HT	Subvention	Taux	Date de réalisation
Réfection et mise en conformité d'un ensemble électrique au Parking du Pas Roulant	600 000.00 €	500 000.00 €	150 000.00 €	30.00%	2023-2024

Le Maire,
Bernard COMBES.





1/350

Bournezel

223

224

219

222

114

220

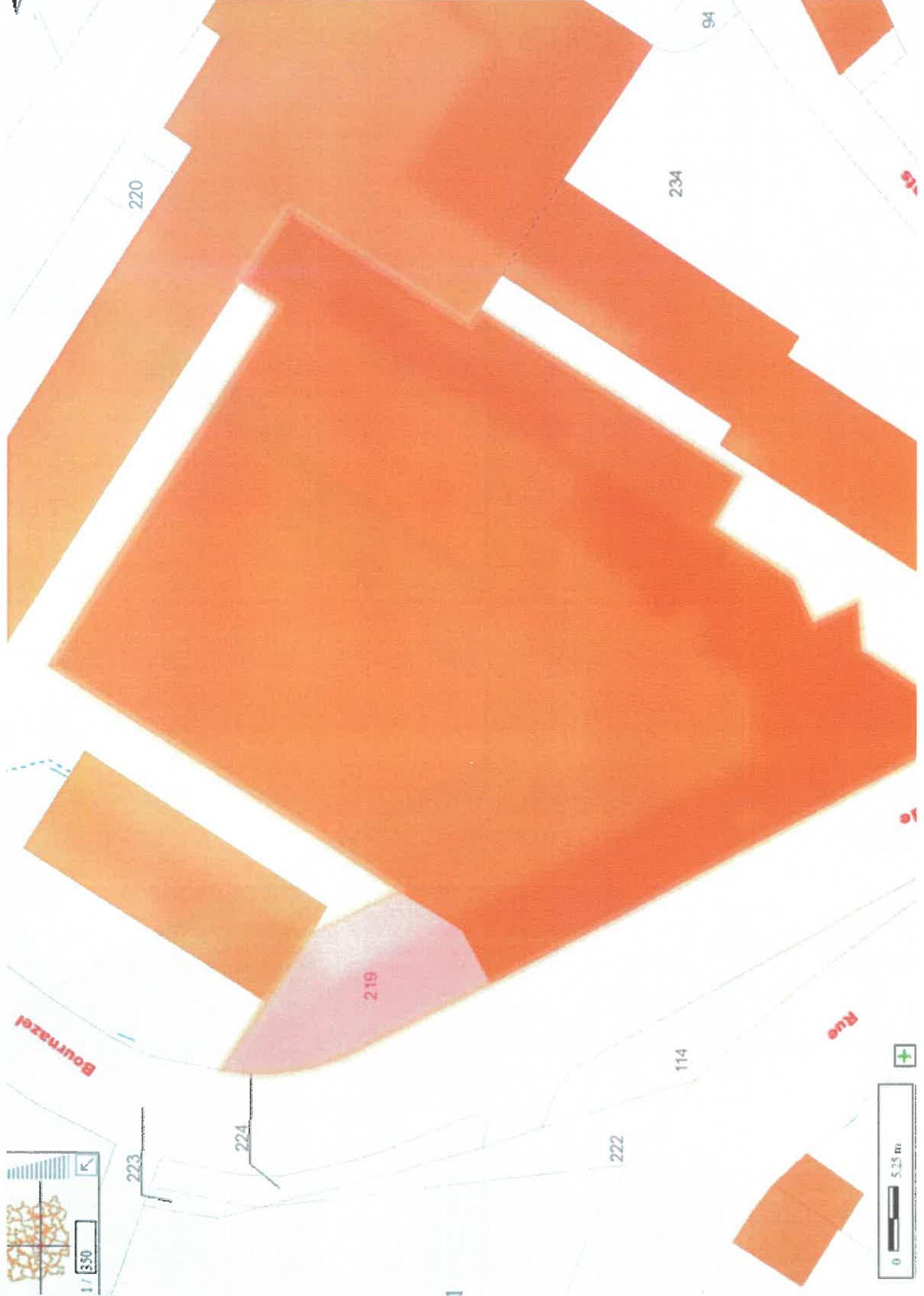
234

94

Rue



0 5.25 m



UNIVERSITÉ MOHAMED
EL BACHAÏ



PARKING DU PAS ROULANT

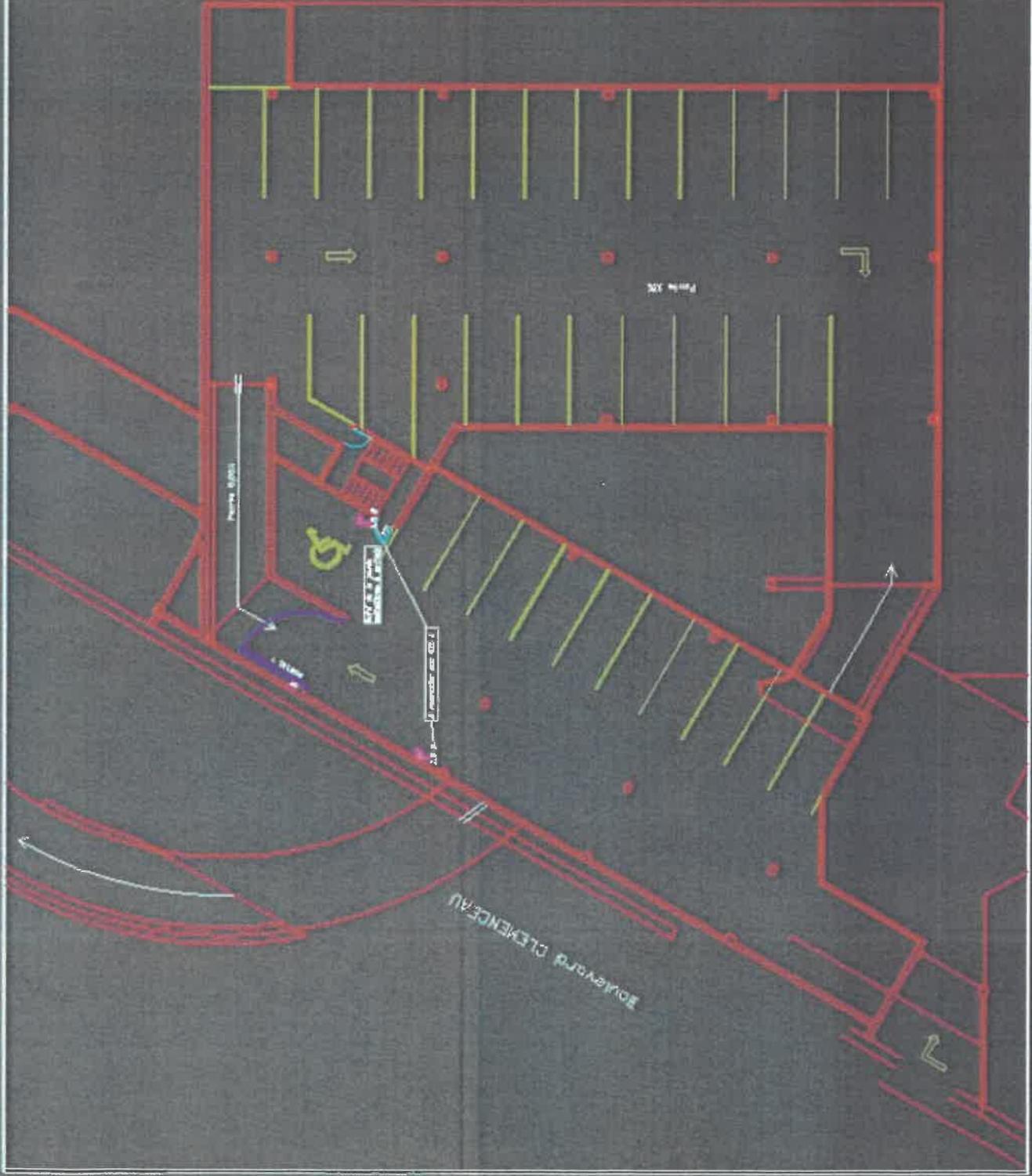
NIVEAU 2

PROJET

Échelle 1:37500

LEGENDE :

- ▲27 Locaux de 200m²
- ▲28 App de livraison (supplé)
- ▲29 Parc au sol
- ▲30 Parc 300 places (visuel)
- ▲31 Parc 400 places (visuel)
- ▲32 Parc 500 places (visuel)
- ▲33 Parc 600 places (visuel)
- ▲34 Parc 700 places (visuel)
- ▲35 Parc 800 places (visuel)
- ▲36 Parc 900 places (visuel)
- ▲37 Parc 1000 places (visuel)
- ▲38 Parc 1100 places (visuel)
- ▲39 Parc 1200 places (visuel)
- ▲40 Parc 1300 places (visuel)
- ▲41 Parc 1400 places (visuel)
- ▲42 Parc 1500 places (visuel)
- ▲43 Parc 1600 places (visuel)
- ▲44 Parc 1700 places (visuel)
- ▲45 Parc 1800 places (visuel)
- ▲46 Parc 1900 places (visuel)
- ▲47 Parc 2000 places (visuel)
- ▲48 Parc 2100 places (visuel)
- ▲49 Parc 2200 places (visuel)
- ▲50 Parc 2300 places (visuel)
- ▲51 Parc 2400 places (visuel)
- ▲52 Parc 2500 places (visuel)
- ▲53 Parc 2600 places (visuel)
- ▲54 Parc 2700 places (visuel)
- ▲55 Parc 2800 places (visuel)
- ▲56 Parc 2900 places (visuel)
- ▲57 Parc 3000 places (visuel)
- ▲58 Parc 3100 places (visuel)
- ▲59 Parc 3200 places (visuel)
- ▲60 Parc 3300 places (visuel)
- ▲61 Parc 3400 places (visuel)
- ▲62 Parc 3500 places (visuel)
- ▲63 Parc 3600 places (visuel)
- ▲64 Parc 3700 places (visuel)
- ▲65 Parc 3800 places (visuel)
- ▲66 Parc 3900 places (visuel)
- ▲67 Parc 4000 places (visuel)
- ▲68 Parc 4100 places (visuel)
- ▲69 Parc 4200 places (visuel)
- ▲70 Parc 4300 places (visuel)
- ▲71 Parc 4400 places (visuel)
- ▲72 Parc 4500 places (visuel)
- ▲73 Parc 4600 places (visuel)
- ▲74 Parc 4700 places (visuel)
- ▲75 Parc 4800 places (visuel)
- ▲76 Parc 4900 places (visuel)
- ▲77 Parc 5000 places (visuel)
- ▲78 Parc 5100 places (visuel)
- ▲79 Parc 5200 places (visuel)
- ▲80 Parc 5300 places (visuel)
- ▲81 Parc 5400 places (visuel)
- ▲82 Parc 5500 places (visuel)
- ▲83 Parc 5600 places (visuel)
- ▲84 Parc 5700 places (visuel)
- ▲85 Parc 5800 places (visuel)
- ▲86 Parc 5900 places (visuel)
- ▲87 Parc 6000 places (visuel)
- ▲88 Parc 6100 places (visuel)
- ▲89 Parc 6200 places (visuel)
- ▲90 Parc 6300 places (visuel)
- ▲91 Parc 6400 places (visuel)
- ▲92 Parc 6500 places (visuel)
- ▲93 Parc 6600 places (visuel)
- ▲94 Parc 6700 places (visuel)
- ▲95 Parc 6800 places (visuel)
- ▲96 Parc 6900 places (visuel)
- ▲97 Parc 7000 places (visuel)
- ▲98 Parc 7100 places (visuel)
- ▲99 Parc 7200 places (visuel)
- ▲100 Parc 7300 places (visuel)
- ▲101 Parc 7400 places (visuel)
- ▲102 Parc 7500 places (visuel)
- ▲103 Parc 7600 places (visuel)
- ▲104 Parc 7700 places (visuel)
- ▲105 Parc 7800 places (visuel)
- ▲106 Parc 7900 places (visuel)
- ▲107 Parc 8000 places (visuel)
- ▲108 Parc 8100 places (visuel)
- ▲109 Parc 8200 places (visuel)
- ▲110 Parc 8300 places (visuel)
- ▲111 Parc 8400 places (visuel)
- ▲112 Parc 8500 places (visuel)
- ▲113 Parc 8600 places (visuel)
- ▲114 Parc 8700 places (visuel)
- ▲115 Parc 8800 places (visuel)
- ▲116 Parc 8900 places (visuel)
- ▲117 Parc 9000 places (visuel)
- ▲118 Parc 9100 places (visuel)
- ▲119 Parc 9200 places (visuel)
- ▲120 Parc 9300 places (visuel)
- ▲121 Parc 9400 places (visuel)
- ▲122 Parc 9500 places (visuel)
- ▲123 Parc 9600 places (visuel)
- ▲124 Parc 9700 places (visuel)
- ▲125 Parc 9800 places (visuel)
- ▲126 Parc 9900 places (visuel)
- ▲127 Parc 10000 places (visuel)





PARKING DU PAS ROULANT

NIVEAU 1

PROJET

Echelle : 1/1000

LEGENDE :

- 1.1.1 Lignes de Bus
- 1.1.2 Zone de Travaux / Logement
- 1.1.3 Piste cyclable
- 1.1.4 Parc de stationnement
- 1.1.5 Parc de stationnement
- 1.1.6 Parc de stationnement
- 1.1.7 Parc de stationnement
- 1.1.8 Parc de stationnement
- 1.1.9 Parc de stationnement
- 1.1.10 Parc de stationnement
- 1.1.11 Parc de stationnement
- 1.1.12 Parc de stationnement
- 1.1.13 Parc de stationnement
- 1.1.14 Parc de stationnement
- 1.1.15 Parc de stationnement
- 1.1.16 Parc de stationnement
- 1.1.17 Parc de stationnement
- 1.1.18 Parc de stationnement
- 1.1.19 Parc de stationnement
- 1.1.20 Parc de stationnement
- 1.1.21 Parc de stationnement
- 1.1.22 Parc de stationnement
- 1.1.23 Parc de stationnement
- 1.1.24 Parc de stationnement
- 1.1.25 Parc de stationnement
- 1.1.26 Parc de stationnement
- 1.1.27 Parc de stationnement
- 1.1.28 Parc de stationnement
- 1.1.29 Parc de stationnement
- 1.1.30 Parc de stationnement
- 1.1.31 Parc de stationnement
- 1.1.32 Parc de stationnement
- 1.1.33 Parc de stationnement
- 1.1.34 Parc de stationnement
- 1.1.35 Parc de stationnement
- 1.1.36 Parc de stationnement
- 1.1.37 Parc de stationnement
- 1.1.38 Parc de stationnement
- 1.1.39 Parc de stationnement
- 1.1.40 Parc de stationnement
- 1.1.41 Parc de stationnement
- 1.1.42 Parc de stationnement
- 1.1.43 Parc de stationnement
- 1.1.44 Parc de stationnement
- 1.1.45 Parc de stationnement
- 1.1.46 Parc de stationnement
- 1.1.47 Parc de stationnement
- 1.1.48 Parc de stationnement
- 1.1.49 Parc de stationnement
- 1.1.50 Parc de stationnement
- 1.1.51 Parc de stationnement
- 1.1.52 Parc de stationnement
- 1.1.53 Parc de stationnement
- 1.1.54 Parc de stationnement
- 1.1.55 Parc de stationnement
- 1.1.56 Parc de stationnement
- 1.1.57 Parc de stationnement
- 1.1.58 Parc de stationnement
- 1.1.59 Parc de stationnement
- 1.1.60 Parc de stationnement
- 1.1.61 Parc de stationnement
- 1.1.62 Parc de stationnement
- 1.1.63 Parc de stationnement
- 1.1.64 Parc de stationnement
- 1.1.65 Parc de stationnement
- 1.1.66 Parc de stationnement
- 1.1.67 Parc de stationnement
- 1.1.68 Parc de stationnement
- 1.1.69 Parc de stationnement
- 1.1.70 Parc de stationnement
- 1.1.71 Parc de stationnement
- 1.1.72 Parc de stationnement
- 1.1.73 Parc de stationnement
- 1.1.74 Parc de stationnement
- 1.1.75 Parc de stationnement
- 1.1.76 Parc de stationnement
- 1.1.77 Parc de stationnement
- 1.1.78 Parc de stationnement
- 1.1.79 Parc de stationnement
- 1.1.80 Parc de stationnement
- 1.1.81 Parc de stationnement
- 1.1.82 Parc de stationnement
- 1.1.83 Parc de stationnement
- 1.1.84 Parc de stationnement
- 1.1.85 Parc de stationnement
- 1.1.86 Parc de stationnement
- 1.1.87 Parc de stationnement
- 1.1.88 Parc de stationnement
- 1.1.89 Parc de stationnement
- 1.1.90 Parc de stationnement
- 1.1.91 Parc de stationnement
- 1.1.92 Parc de stationnement
- 1.1.93 Parc de stationnement
- 1.1.94 Parc de stationnement
- 1.1.95 Parc de stationnement
- 1.1.96 Parc de stationnement
- 1.1.97 Parc de stationnement
- 1.1.98 Parc de stationnement
- 1.1.99 Parc de stationnement
- 1.1.100 Parc de stationnement

